

Demande d'aide financière aux étudiants du Nouveau-Brunswick qui poursuivent des études postsecondaires à temps plein 2022-2023

Vous pouvez
présenter une
demande en ligne à
aideauxetudiants.gnb.ca

La présente demande porte sur des programmes commençants entre le 1er août 2022 et le 31 juillet 2023. Faites parvenir la demande dûment remplie et les documents exigés par voie électronique en visitant le site web aideauxetudiants.gnb.ca et en cliquant *Téléverser un document*. Sinon, vous pouvez les soumettre par télécopieur ou par la poste :

Services financiers pour étudiants, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
Édifice Beaverbrook, C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Fredericton : 506-453-2577 Sans frais : 1-800-667-5626 Télécopieur : 506-444-4333
Heures de service par téléphone : du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h 30; samedi, de 9 h à 13 h

La présente demande doit être remplie par l'ÉTUDIANT à l'ENCRE. Veuillez écrire clairement en caractères d'imprimerie.

Renseignements personnels

Numéro d'assurance sociale (NAS) : _____

Date de naissance (aaaa-mm-jj) : _____

Prénom légal Nom de famille légal Initiale du second prénom

Sexe : Femme Homme X

Langue : Français Anglais

Citoyenneté

Cochez (✓) la case qui convient le mieux à votre situation.

- Citoyen canadien
- Personne inscrite en vertu de la *Loi sur les Indiens*, peu importe sa citoyenneté
- Résident permanent du Canada
- Personne protégée au Canada

Si vous avez coché **résident permanent** ou **personne protégée**, fournissez :

Date d'arrivée au Canada (aaaa-mm-jj) : _____

Date d'arrivée au Nouveau-Brunswick (aaaa-mm-jj) : _____

Si aucun de ces choix ne s'applique à vous, vous n'êtes pas admissible à un financement dans le cadre des programmes d'aide financière aux étudiants intégrés Canada-Nouveau-Brunswick.

**Numéro
d'assurance
sociale (NAS)**
Nous ne pouvons
pas traiter votre
demande sans un
NAS valide. Si vous
n'en avez pas, visitez
le site Web d'Emploi
et Développement
social Canada à
canada.ca.

**Résident
permanent /
Personne
protégée**
Vous devez fournir
des documents.
Consultez les
[instructions](#) pour
savoir quels
documents sont
exigés en
particulier.

Adresse postale et adresse permanente Votre adresse postale et votre adresse de courriel sont **obligatoires**; votre demande ne peut être traitée sans celles-ci.

Il est important de fournir tous les changements à votre adresse postale ou permanente pour faire en sorte que tous les avis et documents vous soient transmis. Veuillez communiquer avec les Services financiers pour étudiants (SFE) et le Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE) pour mettre à jour votre adresse. Voir *Changement d'adresse* dans la section des formulaires à aideauxetudiants.gnb.ca.

Adresse postale

Adresse municipale/C.P. N° d'appartement Ville/Village

Province/Territoire Pays (autre que le Canada) Code postal

Indicatif régional et n° de téléphone : _____

Adresse de courriel (**obligatoire**) : _____

Adresse permanente (si elle est différente de l'adresse postale)

Cochez (✓) la case si votre adresse permanente et votre numéro de téléphone sont les mêmes que ceux qui sont associés à votre adresse postale et numéro de téléphone indiqués ci-dessus.

Adresse municipale /C.P. N° d'appartement Ville/Village

Province/Territoire Pays (autre que le Canada) Code postal

Indicatif régional et no de téléphone : _____

Avez-vous déjà reçu un prêt aux étudiants du Nouveau-Brunswick? Oui Non

Si **oui**, la plus récente année durant laquelle vous l'avez reçu : _____

Avez-vous déjà reçu un prêt aux étudiants d'une province ou d'un territoire autre que le Nouveau-Brunswick? Oui Non

Si **oui**, la province ou le territoire : _____

La plus récente année durant laquelle vous l'avez reçu : _____

**Communiquez
avec le CSNPE
au
1-888-815-4514
ou visitez
csnpe.ca**

Adresse de courriel

Nous ne pouvons pas traiter votre demande sans votre adresse de courriel. Vous devez fournir une adresse de courriel afin de recevoir un prêt ou une bourse d'études.

Consultez les [instructions](#) pour plus de détails.

Ascendance

La présente section est facultative.

Les Autochtones sont les personnes qui s'identifient comme Premières Nations (inscrits ou non inscrits), Inuits ou Métis. D'après cette définition, **vous considérez-vous comme étant d'ascendance autochtone?**

Oui Non

Si oui, veuillez indiquer ci-dessous le groupe auquel vous appartenez :

- Premières Nations : membre inscrit
- Premières Nations : membre non inscrit
- Inuit
- Métis

Les personnes de minorités visibles sont des personnes autres que des personnes autochtones, qui ne sont pas de race caucasienne ou ne sont pas de couleur blanche. Par exemple : ascendance africaine, chinoise, coréenne ou polynésienne. D'après cette définition, **vous considérez-vous comme étant une personne de minorité visible?**

Oui Non

Étudiants ayant une invalidité

La présente section sert à déterminer l'admissibilité à des bourses d'études.

Avez-vous une invalidité ? Oui Non

Est-ce que votre invalidité a déjà été approuvée dans le cadre du Programme d'aide financière aux étudiants du Nouveau-Brunswick ?

Oui

Est-ce que votre invalidité a toujours une incidence sur vos études ?

Oui Non

Vous devez demander à votre établissement postsecondaire de fournir un formulaire *Demande d'information sur le programme d'études*. Votre demande ne peut être traitée tant que tous les documents justificatifs n'ont pas été reçus.

Non

Vous devez soumettre un *Formulaire de vérification de l'invalidité* dûment rempli et demander à votre établissement postsecondaire de fournir un formulaire *Demande d'information sur le programme d'études*. Ces formulaires sont disponibles à l'adresse aideauxetudiants.gnb.ca. Votre demande ne peut être traitée tant que tous les documents justificatifs n'ont pas été reçus.

Si vous rencontrez des difficultés à obtenir les documents requis, veuillez contacter les Services financiers pour étudiants au 1-800-667-5626.

Étudiants ayant une invalidité

Des changements sont proposés en ce qui concerne les prestations offertes aux étudiants ayant une invalidité. Pour plus de détails, consultez les [instructions](#).

État matrimonial (en date du premier jour de cours)

Célibataire Marié(e) Vivant en union de fait Séparé(e) Divorcé(e) Veuf/veuve

Si vous avez coché **marié(e)** ou **vivant en union de fait**, indiquez ci-dessous si vous voulez présenter une demande pour tous les programmes d'aide financière offerts ou si vous voulez présenter une demande de Prêt aux étudiants du Nouveau-Brunswick uniquement :

Je présente une demande afin d'être pris en considération dans le cadre des programmes d'aide financière aux étudiants du Canada et du Nouveau-Brunswick - une contribution de mon partenaire pourrait s'appliquer. Vous et votre partenaire devez remplir l'annexe C – Partenaire du demandeur mariés/vivant en union de fait.

Je présente une demande de prêt aux étudiants du Nouveau-Brunswick uniquement. Vous et votre partenaire devez remplir les sections *Renseignements sur le partenaire* et *Renseignements sur la période d'études* de l'annexe C – Partenaire du demandeur mariés/vivant en union de fait.

Pour plus de renseignements sur la contribution du partenaire, consultez les [instructions](#).

Personnes à la charge du demandeur

Énumérez tous les enfants à charge qui vivront avec vous au moins 50 % du temps, en date du premier jour de votre période d'études pour l'année d'études 2022-2023. Veuillez indiquer si l'une de ces personnes à charge a une invalidité permanente et joindre la vérification. Consultez les [instructions](#) pour savoir quels documents sont exigés.

Première personne à charge

Prénom légal _____

Nom de famille légal _____

Lien avec vous : _____

Date de naissance (aaaa-mm-jj) : _____ Âge : _____

Si cette personne à charge a 12 ans ou plus, a-t-elle une invalidité permanente?

Oui Non

Cette personne à charge suit-elle des études postsecondaires? Oui Non

Si **oui**, veuillez fournir les renseignements suivants :

Numéro d'assurance sociale : _____

Dates des études : du (aaaa-mm) _____ au (aaaa-mm) _____

Présente-t-elle aussi une demande d'aide financière aux étudiants? Oui Non

État matrimonial

Cochez « Vivant en union de fait » si vous avez indiqué « conjoint(e) de fait » comme état matrimonial sur votre déclaration de revenus de 2021. Si vous vivez en union de fait et que vous n'avez pas indiqué « conjoint(e) de fait » comme état matrimonial sur votre déclaration de revenus de 2021, consultez les [instructions](#).

Personnes à charge sont :

- les enfants de 18 ans ou moins dont vous ou votre partenaire avez la garde et la surveillance;
- les enfants qui étudient à temps plein et qui réunissent les critères d'étudiant dépendant;
- toute personne entièrement dépendante que vous avez indiquée dans votre déclaration de revenus de 2021. (Consultez les [instructions](#))

Deuxième personne à charge

Prénom légal

Nom de famille légal

Lien avec vous : _____

Date de naissance (aaaa-mm-jj) : _____ Âge : _____

Si cette personne à charge a 12 ans ou plus, a-t-elle une invalidité permanente?

Oui Non

Cette personne à charge suit-elle des études postsecondaires? Oui Non

Si **oui**, veuillez fournir les renseignements suivants :

Numéro d'assurance sociale : _____

Dates des études : du (aaaa-mm) _____ au (aaaa-mm) _____

Présente-t-elle aussi une demande d'aide financière aux étudiants? Oui Non

Troisième personne à charge

Prénom légal

Nom de famille légal

Lien avec vous : _____

Date de naissance (aaaa-mm-jj) : _____ Âge : _____

Si cette personne à charge a 12 ans ou plus, a-t-elle une invalidité permanente?

Oui Non

Cette personne à charge suit-elle des études postsecondaires? Oui Non

Si **oui**, veuillez fournir les renseignements suivants :

Numéro d'assurance sociale : _____

Dates des études : du (aaaa-mm) _____ au (aaaa-mm) _____

Présente-t-elle aussi une demande d'aide financière aux étudiants? Oui Non

Si vous avez plus de trois personnes à charge, joignez une feuille de papier supplémentaire à la demande avec leurs renseignements.

Étudiant célibataire sans personnes à charge

Si vous êtes un étudiant célibataire sans personne à charge et n'avez jamais été marié ou n'êtes plus marié ou n'avez jamais vécu en union de fait ou ne vivez plus en union de fait, cochez (✓) la case qui correspond le mieux à votre situation, en date du premier jour de votre période d'études pour l'année d'études 2022-2023.

- Vous êtes sorti de l'école secondaire depuis **quatre** ans ou plus (depuis juin 2018 ou avant);
- Vous êtes sorti de l'école secondaire depuis au moins **deux** ans et avez été pendant deux périodes de 12 mois consécutifs sur le marché du travail, pendant que vous ne suiviez pas d'études à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire.
- Vous êtes actuellement ou avez été une personne sous la garde permanente du ministère du Développement social ou recevez, ou avez reçu, une aide financière dans le cadre des Services d'engagement jeunesse.
- Vous n'avez pas de parent, ni tuteur, ni répondant, ni d'autre membre de la famille qui voit à votre soutien en raison de décès ou de disparition.

Si vous avez coché l'un des énoncés ci-dessus, vous êtes considéré comme étant un étudiant **indépendant**.

- Aucun des énoncés ci-dessus ne s'applique. Vous êtes considéré comme étant un étudiant **dépendant**.

Si vous trouvez que les énoncés ci-dessus ne s'appliquent pas à votre situation, veuillez communiquer avec les Services financiers pour étudiants pour vous aider à déterminer votre catégorie d'étudiant. La sélection de la mauvaise catégorie d'étudiant retardera le traitement de votre demande.

Si vous êtes un **étudiant dépendant**, indiquez ci-dessous si vous voulez présenter une demande pour tous les programmes d'aide financière offerts ou si vous voulez présenter une demande de prêts aux étudiants du Nouveau-Brunswick uniquement :

- Je présente une demande afin d'être pris en considération dans le cadre des programmes d'aide financière aux étudiants du Canada et du Nouveau-Brunswick – une contribution parentale pourrait s'appliquer. Vous et votre parent, tuteur ou répondant devez remplir l'annexe B – Parents, tuteurs ou répondants des demandeurs dépendants.
- Je présente une demande de prêt aux étudiants du Nouveau-Brunswick uniquement.

Pour plus de renseignements sur la contribution parentale, consultez les [instructions](#).

Sur le marché du travail
Les étudiants sont réputés être sur le marché du travail s'ils travaillent, recherchent activement un emploi ou touchent des prestations d'assurance-emploi.

Services d'engagement jeunesse
Si vous recevez une aide financière dans le cadre des Services d'engagement jeunesse (SEJ), vous devez fournir une lettre le confirmant du ministère du Développement social.

Résidence au Nouveau-Brunswick

Vous devez présenter une demande d'aide financière aux étudiants à la province ou au territoire dont vous êtes considéré comme étant résident. Si vous êtes un étudiant autochtone, un résident permanent ou une personne protégée, consultez les renseignements dans la marge de droite et dans les [instructions](#).

Cochez (✓) la case qui correspond le mieux à votre situation, en date du premier jour de votre période d'études pour l'année d'études 2022-2023.

- Vous êtes un étudiant **dépendant** et
 - Vos parents habitent au Nouveau-Brunswick ou ont habité au Nouveau-Brunswick pour les 12 mois consécutifs précédant immédiatement le premier jour de votre période d'études pour l'année d'études 2022-2023.
 - Vos parents habitent ou ont habité à l'extérieur du Canada (avec les Forces armées), et le Nouveau-Brunswick est la dernière province dans laquelle ils ont résidé ou maintenu leur foyer familial pour une période d'au moins 12 mois consécutifs avant de quitter le Canada.
 - Vos parents ont habité au Nouveau-Brunswick pendant une période d'au moins 12 mois consécutifs immédiatement avant de quitter le Nouveau-Brunswick, mais vous êtes resté pour commencer ou poursuivre votre programme d'études dans un établissement d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick dans les 12 mois qui suivent le déménagement de vos parents.
- Vous êtes un étudiant **indépendant** ou un étudiant **parent unique** et vous avez vécu au Nouveau-Brunswick pendant les 12 mois consécutifs précédant le premier jour de votre période d'études pour l'année d'études 2022-2023, sans suivre des études à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire.
- Vous êtes **marié(e)** ou **vivez en union de fait** et
 - Vous et votre partenaire avez vécu au Nouveau-Brunswick pendant une période d'au moins 12 mois consécutifs immédiatement avant le premier jour de votre période d'études pour l'année d'études 2022-2023, sans étudier à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire.
 - Votre partenaire vit au Nouveau-Brunswick et occupe et a occupé un emploi au Nouveau-Brunswick pendant les 12 mois consécutifs précédant le premier jour de la période d'études pour l'année d'études 2022-2023.

Si vous avez coché l'un des énoncés ci-dessus, vous êtes considéré comme étant un résident du Nouveau-Brunswick.

Si **aucun des énoncés ci-dessus** ne décrit votre situation, vous devrez présenter une demande à une autre province. Pour connaître les autres bureaux provinciaux et territoriaux d'aide financière aux étudiants, visitez la section *Bureaux provinciaux et territoriaux d'aide aux étudiants* à aideauxetudiants.gnb.ca.

Résidence au Nouveau-Brunswick

Votre résidence est déterminée par vos parents si vous êtes un étudiant dépendant; elle est déterminée par vous-même si vous êtes un étudiant indépendant ou étudiant parent unique; elle est déterminée par vous-même ou votre partenaire si vous êtes marié ou vivez en union de fait.

Étudiants autochtones / Résidents permanents / Personnes protégées

Si vous êtes un étudiant autochtone, un Résident permanent ou une Personne protégée, vous devez être considéré comme étant un résident du Nouveau-Brunswick pour recevoir la partie provinciale de l'aide. Si vous n'êtes pas considéré comme étant un résident du Nouveau-Brunswick ni d'une autre province ni d'un autre territoire du Canada, vous pouvez remplir la demande et vous serez pris en considération pour la partie fédérale de l'aide financière. Consultez les [instructions](#) pour savoir quels documents sont exigés.

Renseignements sur le programme

Vous devez demander à votre établissement d'enseignement de remplir le formulaire « [Demande d'information sur le programme d'études](#) » distinct si vous :

- présentez une demande en tant qu'étudiant ayant une invalidité;
- effectuez votre période de travail du programme coopératif dans le cadre de votre période d'études;
- étudiez au niveau de la maîtrise ou du doctorat;
- êtes inscrit à l'intersession ou à la session d'été dans une université;
- fréquentez un établissement postsecondaire public ou privé situé à l'extérieur des provinces maritimes;
- fréquentez un établissement postsecondaire privé situé à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

Le formulaire dûment rempli doit être soumis aux Services financiers pour étudiants (SFE) dès que possible pour éviter des retards dans le traitement de votre demande. Vous pouvez également demander à votre établissement d'enseignement d'envoyer le formulaire rempli directement aux SFE.

Tous les étudiants doivent remplir la section suivante :

Numéro d'identification de l'étudiant (s'il est connu) : _____

Nom de l'établissement d'enseignement : _____

Ville/Village du campus que vous fréquentez : _____

Indicatif régional et n° de téléphone : _____

Adresse de l'établissement d'enseignement :

Ville/Village Province/Territoire Pays (autre que le Canada)

Nom du programme (exemple, arts) : _____

Spécialisation du programme/Majeure (exemple, histoire) : _____

Ce programme mène à

un certificat un diplôme un baccalauréat une maîtrise un doctorat

Êtes-vous dans un programme coopératif? Oui Non

Vous vous inscrivez dans la _____ année d'un programme de _____ ans.

Date de remise du diplôme prévue (aaaa-mm) : _____

Renseignements sur le programme

Si nous ne pouvons pas déterminer votre programme d'études en fonction des renseignements fournis, nous pouvons demander un formulaire [Demande d'information sur le programme d'études](#).

Si votre établissement d'enseignement et/ou votre programme d'études ne sont pas actuellement agréés au Nouveau-Brunswick, le délai de traitement de votre demande peut être prolongé.

Année du programme

Si vous étiez à la deuxième année d'un programme de quatre ans menant à l'obtention d'un grade, vous entreriez dans la deuxième année d'un programme de quatre ans. Il est possible que cela ne corresponde pas au nombre de vos années d'études.

Indiquez les dates de début et de fin de votre année scolaire :

Date de début (aaaa-mm) Date de fin (aaaa-mm)

Période d'études (en classe) _____
Période de travail du
programme coopératif _____
Stage _____

Suivez-vous tous vos cours en ligne, par correspondance ou par une autre
forme de livraison à distance? Oui Non

Logement

Étudiants dépendants/indépendants/parents uniques :

Pendant les études, habiterez-vous chez vos parents? Oui Non

Sinon, indiquez où vous habiterez : _____
Ville/Village Province/Territoire

Distance entre le foyer de vos parents et l'établissement d'enseignement que
vous prévoyez fréquenter (en km, aller seulement) _____ km

Étudiants mariés/vivant en union de fait :

Pendant les études, habiterez-vous avec votre partenaire? Oui Non

Sinon, lequel d'entre vous n'habitera pas à votre domicile familial :

Vous Votre partenaire

Où est situé la résidence secondaire ? _____
Ville/Village Province/Territoire

Nombre de semaines durant lesquelles vous ou partenaire ne vivrez pas à
votre domicile familial : _____ semaines

Période de travail du programme coopératif/Stage :

Habiterez-vous avec votre parent/partenaire pendant que :

vous ferez votre période de travail du programme coopératif? Oui Non
vous ferez votre stage? Oui Non

Sinon, indiquez où vous habiterez : _____
Ville/Village Province/Territoire

Antécédents scolaires

Nom de l'école secondaire : _____

Emplacement de l'école (ville/province) : _____

Date d'obtention du diplôme d'études secondaires (aaaa-mm) : _____

ou

Date d'arrêt des études secondaires (aaaa-mm) : _____

Dernière année terminée (jusqu'à la 12^e année) : _____

Avez-vous reçu l'équivalence de la 12^e année (GED)? Oui Non

Si oui, indiquez la date (aaaa-mm) : _____

Avez-vous déjà suivi des cours à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire? Oui Non

Si oui, fournissez les renseignements détaillés suivants pour chaque année où vous avez fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire à temps plein :

Remplissez cette section en commençant par la dernière année d'études.

* Indiquez le chiffre correspondant à votre niveau d'études :

1 = Certificat 2 = Diplôme 3 = Baccalauréat 4 = Maîtrise 5 = Doctorat

Année d'études _____ Niveau d'études* _____ Faculté et majeure _____

Avez-vous obtenu le diplôme? Oui Non

Pendant cette période d'études, avez-vous obtenu un prêt étudiant du Canada/Nouveau-Brunswick? Oui Non

Nom de l'établissement d'enseignement _____

Nom du programme _____

Date de début (aaaa-mm) _____ Date de fin (aaaa-mm) _____

Année d'études _____ Niveau d'études* _____ Faculté et majeure _____

Avez-vous obtenu le diplôme? Oui Non

Pendant cette période d'études, avez-vous obtenu un prêt étudiant du Canada/Nouveau-Brunswick? Oui Non

Nom de l'établissement d'enseignement _____

Nom du programme _____

Date de début (aaaa-mm) _____ Date de fin (aaaa-mm) _____

Année d'études _____ Niveau d'études* _____ Faculté et majeure _____

Avez-vous obtenu le diplôme? Oui Non

Pendant cette période d'études, avez-vous obtenu un prêt étudiant du Canada/Nouveau-Brunswick? Oui Non

Nom de l'établissement d'enseignement _____

Nom du programme _____

Date de début (aaaa-mm) _____ Date de fin (aaaa-mm) _____

Année d'études _____ Niveau d'études* _____ Faculté et majeure _____

Avez-vous obtenu le diplôme? Oui Non

Pendant cette période d'études, avez-vous obtenu un prêt étudiant du Canada/Nouveau-Brunswick? Oui Non

Nom de l'établissement d'enseignement _____

Nom du programme _____

Date de début (aaaa-mm) _____ Date de fin (aaaa-mm) _____

Année d'études _____ Niveau d'études* _____ Faculté et majeure _____

Avez-vous obtenu le diplôme? Oui Non

Pendant cette période d'études, avez-vous obtenu un prêt étudiant du Canada/Nouveau-Brunswick? Oui Non

Nom de l'établissement d'enseignement _____

Nom du programme _____

Date de début (aaaa-mm) _____ Date de fin (aaaa-mm) _____

Ressources du demandeur pendant la période d'études

Renseignements relatifs à l'impôt sur le revenu

Avez-vous produit une déclaration de revenus pour l'année 2021?

Oui Non

Aviez-vous un emploi en 2021? Oui Non

Vous devez fournir le montant qui figure les lignes suivantes de votre déclaration de revenus de l'année 2021.

Inscrivez « 0 » si vous n'avez aucun montant à déclarer.

Ligne 15000 Revenu total : _____ , _____ \$

Ligne 21000 Choix du montant de pension fractionné : _____ , _____ \$

Revenu durant votre période d'études

Indiquez tous les revenus, avant déductions, que vous prévoyez toucher des sources suivantes pendant votre période d'études pour l'année d'études 2022-2023 :

Votre période d'études est la période pendant laquelle vous êtes en classe.

Cochez (✓) la case si vous n'avez aucun revenu à déclarer durant votre période d'études.

Bourses d'études/bourses

Énumérez toutes les bourses que vous recevrez de votre établissement d'enseignement ou d'organismes communautaires, y compris, entre autres, les bourses d'entrée à l'université, les bourses fondées sur le mérite, les bourses de doctorat, les bourses fondées sur les besoins, etc. (n'incluez pas les montants que vous prévoyez obtenir des Services financiers pour étudiants)

_____ \$ Source _____

Nom _____

_____ \$ Source _____

Nom _____

_____ \$ Source _____

Nom _____

Déclaration de revenus

Si vous n'avez pas encore produit votre déclaration de revenus de 2021, indiquez les renseignements que vous allez déclarer sur ces lignes.

Si l'on s'attend à ce que le montant des revenus de l'année en cours soit sensiblement inférieur à celui de l'année précédente, une révision peut être demandée. Plus de renseignements sont indiqués sur le site aideauxetudiants.gnb.ca dans la section *Demande de révision de l'aide financière.*

Revenu durant la période d'études

Vous **NE** devez **PAS** inclure les ressources suivantes : l'épargne, les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les régimes enregistrés d'épargne-études, les régimes enregistrés d'épargne-invalidité, le revenu d'emploi, les prestations d'aide sociale, les prestations d'assurance-emploi, les prestations du RPC / RRQ, l'allocation canadienne pour enfants ou le financement provenant du PAENP accordé par Affaires autochtones et du Nord Canada.

Réduction des droits de scolarité/rabais familial

Si vous êtes admissible à une réduction des droits de scolarité, vous devez indiquer le montant de la réduction. Par exemple, si votre parent travaille pour l'établissement que vous fréquentez, vous pourriez avoir droit à une réduction des droits de scolarité.

_____ \$

Autres ressources ciblées

Cela comprend le financement ciblé que vous recevez en particulier pour régler vos frais d'études. Les fonds ciblés pourraient être versés directement à votre établissement d'enseignement (par exemple, pour couvrir les droits de scolarité) ou vous être versés directement. Par exemple, une allocation de formation ou l'allocation d'un employeur pour le logement et les repas sont considérées comme des ressources ciblées.

_____ \$ Source _____

Formation et perfectionnement professionnel

Recevez-vous ou recevrez-vous des fonds du programme Formation et perfectionnement professionnel (FPP) de TravailNB pour votre période d'études?

Oui Non

Remarque : Les détails de votre financement de FPP doivent être fournis à notre bureau afin que votre demande soit prise en considération pour tous les programmes d'aide financière aux étudiants. Votre demande ne sera évaluée que pour le prêt aux étudiants du Nouveau-Brunswick jusqu'à ce que nous recevions les détails du financement de FPP.

Formation et perfectionnement professionnel

Si vous êtes un client de TravailNB qui reçoit des fonds dans le cadre de FPP, ce montant doit être inclus comme ressource afin que vous puissiez être considéré pour tout type d'aide financière fédérale et provinciale aux étudiants. Si les renseignements sur le financement de FPP ne sont pas fournis ou ne sont pas encore finalisés, votre demande sera évaluée pour le prêt aux étudiants du Nouveau-Brunswick seulement. Consultez les [instructions](#) pour plus d'informations.

Antécédents professionnels

Fournissez les détails pour les périodes durant lesquelles vous avez été employé, reçu des prestations d'assurance-emploi ou avez cherché activement un emploi au cours des quatre dernières années. N'indiquez pas les périodes pendant lesquelles vous suiviez des études postsecondaires à temps plein.

Date de début (aaaa-mm) _____ Date de fin (aaaa-mm) _____

Emploi Prestations d'assurance-emploi Recherche d'emploi

Province _____

Nom de l'employeur _____

Date de début (aaaa-mm) _____ Date de fin (aaaa-mm) _____

Emploi Prestations d'assurance-emploi Recherche d'emploi

Province _____

Nom de l'employeur _____

Date de début (aaaa-mm) _____ Date de fin (aaaa-mm) _____

Emploi Prestations d'assurance-emploi Recherche d'emploi

Province _____

Nom de l'employeur _____

Déclaration et consentement du demandeur

Cette section doit être signée par le demandeur, et la signature doit apparaître aux deux endroits à l'encre. Les demandes reçues sans la signature ou la date ne seront pas traitées. Une correspondance sera envoyée pour demander que la section soit dûment remplie, ce qui entraînera des retards dans le traitement.

DÉCLARATION

Par la présente, je demande une aide financière du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la formation et du travail (le ministère), sachant que c'est une infraction à la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (LFAFÉ)*, à la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants (LFPÉ)* et à la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire (LAFÉP)* de faire délibérément des déclarations fausses ou trompeuses dans une demande ou un autre document, ou de fournir sciemment des renseignements faux ou trompeurs. Je comprends que tout renseignement versé au dossier peut faire l'objet d'une vérification.

Je comprends que si je ne fournis pas des renseignements et des documents complets, véridiques et à jour avec ma demande d'aide financière ou en réponse à des demandes de vérification, je risque de ne pas recevoir d'aide financière à l'avenir et de perdre l'aide déjà accordée ou d'autres avantages comme les bourses et l'exemption d'intérêts.

Je conviens d'aviser par écrit le ministère de tout changement à ma période d'études, à ma situation académique, à ma situation financière ou à mon état matrimonial pendant la durée de mes études.

Je demande que le Canada et/ou le Nouveau-Brunswick puisse remettre directement la totalité ou une partie de mon aide financière à mon établissement d'enseignement lorsque celui-ci demande le paiement de mes frais de scolarité.

J'accepte d'utiliser toute l'aide financière qui me sera accordée pour payer mes frais de scolarité en premier lieu; ensuite, je paierai mes autres frais d'études et de subsistance directement liés à mon programme d'études; et à n'accepter aucun prêt étudiant d'une autre province ou d'un autre territoire pendant que je bénéficie d'une aide financière autorisée par la province du Nouveau-Brunswick.

Je comprends que je suis responsable du remboursement de tous les prêts étudiants qui me sont accordés.

J'accepte que, si le ministère constate un trop-versé pour mon prêt étudiant ou ma bourse après avoir trouvé mon évaluation inexacte, même si l'inexactitude découle d'une erreur de ma part ou de la part de mes parents/tuteurs/répondants, de mon conjoint/conjoint de fait, de mon établissement d'enseignement ou du ministère, ce trop-versé sera récupéré soit : a) au moyen d'une réduction d'une évaluation subséquente de l'aide financière aux étudiants ou b) par des efforts de recouvrement.

J'atteste avoir lu et compris les renseignements fournis dans le document intitulé *Manuel sur l'aide financière aux étudiants*.

CONSENTEMENT RELATIF AUX RENSEIGNEMENTS

Les renseignements personnels sont recueillis et utilisés pour l'administration du Programme canadien d'aide financière aux étudiants (PCAFE) en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (LFAFÉ)* et de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants (LFPÉ)*. Vos renseignements personnels qui sont sous le contrôle du Canada seront administrés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels (Canada)*.

En vertu de la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire (LAFÉP)*, 2007, c. P -9.315, le ministère recueille, consulte, utilise, communique et protège les renseignements que vous fournissez, conformément au paragraphe 46(1) de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée (LDIPVP)*, L.N.-B. 2009, c. R -10.6, ainsi qu'à la *Politique de gestion des documents et dossiers* du ministère afin d'administrer les programmes et services.

Je consens à ce que :

- le ministère recueille des renseignements qu'il considérera comme étant nécessaires à mon sujet, y compris, mais sans s'y limiter, des renseignements à jour sur mon adresse, mon numéro de téléphone, mon rendement scolaire pour la période visée par la présente demande ou pour des périodes antérieures au besoin, auprès de tout ministère du gouvernement provincial, du gouvernement de toute autre province ou de tout autre territoire au Canada, du gouvernement canadien, de tout fournisseur de services, établissement d'enseignement, institution financière, et autre organisme ou personne en ce qui a trait à ma présente demande d'aide financière;

CETTE DÉCLARATION ET CE CONSENTEMENT ONT DEUX PAGES.

VEUILLEZ APPoser VOS INITIALES POUR CONFIRMER QUE VOUS AVEZ LU LA PREMIÈRE PAGE _____

- le ministère utilise les renseignements personnels à mon sujet recueillis pour ma demande d'aide financière;
- le ministère puisse échanger des renseignements personnels à mon sujet recueillis pour ma demande d'aide financière avec tout ministère du gouvernement provincial, le gouvernement de toute autre province ou de tout autre territoire du Canada, le gouvernement canadien, tout fournisseur de service, tout établissement d'enseignement, toute institution financière, et tout autre organisme ou personne;
- le ministère dévoile mon numéro d'assurance sociale à l'Agence du revenu du Canada; et
- le ministère vérifie mes renseignements personnels (comme mon numéro d'assurance sociale, mon nom, ma date de naissance, mon sexe) fournis à l'appui de ma demande d'aide financière aux étudiants avec l'information contenue dans le Registre d'assurance sociale d'Emploi et Développement social Canada.

aux fins suivantes :

- traiter ma demande d'aide financière aux étudiants;
- déterminer et vérifier mon admissibilité à l'aide financière aux étudiants;
- administrer toute aide financière aux étudiants qui m'est accordée, y compris le remboursement ou le recouvrement du montant à rembourser;
- mener la recherche et l'évaluation des programmes d'aide financière aux étudiants;
- utiliser leurs pouvoirs et assumer leurs responsabilités conformément à la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire* et des règlements connexes;
- appliquer et exécuter la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire* et des règlements connexes;
- recouvrer tout montant exigible relativement à un prêt direct, à un prêt consenti par un prêteur en vertu de la *Loi sur l'aide à la jeunesse* (prêt à risque partagé) ou à un prêt visé à l'article 45 de la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire* (prêts d'un fournisseur de services);
- confirmer mon identité pour ma demande d'aide financière aux étudiants des gouvernements fédéral et provincial.

Je comprends que je peux annuler par écrit mon consentement à tout moment, ce faisant, je comprends que je ne pourrai plus participer au programme en raison de ses exigences administratives et des exigences établies par l'accord d'intégration Canada-Nouveau-Brunswick pour le programme de prêts étudiants et en conformément à la LDIPVP.

Si vous avez des questions sur la façon dont vos renseignements personnels sont recueillis ou utilisés, vous pouvez communiquer avec la gestionnaire, Liaison avec les programmes et Assurance de la qualité, au 506-453-2713.

J'ai lu l'information susmentionnée dans son intégralité. Je reconnais que cette déclaration et ce consentement est valide pour la durée de ma participation aux programmes ou services et de la surveillance à cet égard.

X _____
Signature du demandeur

Date

Autorisation donnée à l'Agence du revenu du Canada

S'il advient que mon prêt aux étudiants est transféré aux Services centraux de recouvrement de Service Nouveau-Brunswick du Centre de service national de prêts aux étudiants, j'autorise l'Agence du revenu du Canada à communiquer mon adresse et mon numéro de téléphone les plus récents aux Services centraux de recouvrement. Je comprends que mes renseignements seront utilisés pour communiquer avec moi afin de prendre des dispositions de remboursement de la partie provinciale de mon prêt étudiant. Cette dernière autorisation sera en vigueur jusqu'à ce que la partie provinciale de mon prêt étudiant soit remboursée en entier.

X _____
Signature du demandeur

Date

Annexe A

Autorisation de divulguer des renseignements

2022-2023

Si vous voulez que vos parents, tuteurs ou beaux-parents, votre conjoint ou conjoint de fait ou toute autre personne communiquent avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (le ministère) en votre nom concernant votre dossier d'aide financière aux étudiants, vous devrez remplir le présent formulaire. En complétant ce formulaire, vous autoriserez le ministère à communiquer avec la ou les personnes nommées ci-dessous au sujet de votre dossier et ainsi à leur divulguer les renseignements personnels qu'il contient, ainsi qu'à en discuter.

Par la présente, j'autorise le ministère à communiquer avec la ou les personnes nommées ci-dessous au sujet de mon dossier d'aide financière aux étudiants, et à divulguer et à discuter avec la ou les personnes nommées les renseignements personnels contenus dans mon dossier, à savoir : mes renseignements personnels, scolaires et financiers contenus dans ma demande, dans les documents fournis en rapport avec ma demande et dans les documents que le ministère est autorisé, par moi et par la législation, à recueillir en rapport avec ma demande; l'état de ma demande; et l'administration, le remboursement et le recouvrement de toute aide financière qui m'est versée à la suite de ma demande d'aide.

Je reconnais que cette autorisation est valide pendant la durée des programmes ou services et la surveillance à cet égard. Je comprends aussi que je peux annuler ou modifier cette autorisation par écrit à tout moment.

X _____
Signature du demandeur Date

PERSONNE(S) AUTORISÉE(S) À COMMUNIQUER AVEC LE MINISTÈRE

Vous pouvez autoriser plus d'une personne

1. Nom du tiers :

Prénom Nom de famille Initiale

Adresse :

Adresse municipale, C.P., N° d'app. Ville/Village Province Code postal

Indicatif régional et n° de téléphone : () _____

2. Nom du tiers :

Prénom Nom de famille Initiale

Adresse :

Adresse municipale, C.P., N° d'app. Ville/Village Province Code postal

Indicatif régional et n° de téléphone : () _____

Annexe B

Parents, tuteurs ou répondants des demandeurs dépendants

2022-2023

Les renseignements dans cette section sont exigés si vous voulez que votre demande soit pleinement prise en considération dans le cadre des Programmes d'aide financière aux étudiants du Canada et du Nouveau-Brunswick.

Si vous demandez un prêt aux étudiants du Nouveau-Brunswick **seulement**, vous **n'avez pas** à fournir ces renseignements.

Aux fins de référence du dossier, fournissez le nom et le numéro d'assurance sociale (NAS) du demandeur :

Prénom et Nom de famille légal du demandeur : _____

Numéro d'assurance sociale (NAS) : _____

Renseignements sur les parents

Le terme « parent » désigne un parent biologique, un beau-parent ou un parent adoptif. Toutes les références aux parents s'appliquent aussi aux tuteurs et aux répondants. Aux fins de la demande, **si vos parents sont séparés ou divorcés**, fournissez les renseignements concernant le parent qui a votre garde. Le parent avec lequel vous habitez normalement ou qui paie la majorité de vos frais de subsistance est considéré comme étant le parent qui a votre garde. Si le parent qui a votre garde s'est remarié ou s'il a vécu en union de fait avant que vous ayez 18 ans ou si votre beau-parent vous a légalement adopté, les renseignements de la déclaration d'impôt sur le revenu de ce dernier sont aussi exigés (Parent n° 2).

Parent n° 1

Numéro d'assurance sociale (NAS) : _____ Date de naissance (aaaa-mm-jj) : _____

Prénom légal

Nom de famille légal

Initiale du second prénom

Lien avec le demandeur. Cochez (✓) la case appropriée :

Parent

Tuteur

Beau-parent

Répondant

État matrimonial :

Célibataire

Marié(e)

Vivant en union de fait

Séparé(e)

Divorcé(e)

Veuf/veuve

Adresse postale

- Cochez (✓) la case si l'adresse postale et le numéro de téléphone de votre parent sont les mêmes que ceux qui sont associés à votre adresse permanente.

Adresse municipale/C.P.

N° d'appartement

Ville/Village

Province/Territoire

Pays (autre que le Canada)

Code postal

Indicatif régional et no de téléphone : _____

Parent n° 2

Numéro d'assurance sociale (NAS) : _____

Date de naissance (aaaa-mm-jj) : _____

Prénom légal

Nom de famille légal

Initiale du second prénom

Lien avec le demandeur. Cochez (✓) la case appropriée :

Parent

Tuteur

Beau-parent

Répondant

Revenu des parents

Vous devez fournir les montants indiqués aux numéros de ligne suivants des déclarations de revenus de 2021 de vos parents.

Inscrivez « 0 » si vous n'avez aucun montant à déclarer.

Parent n° 1

Votre parent a-t-il produit une déclaration de revenus pour 2021? Oui Non

Ligne 15000	Revenu total	_____	,	_____	\$
Ligne 21000	Choix du montant de pension fractionné	_____	,	_____	\$
Ligne 21999	Pension alimentaire payée	_____	,	_____	\$
Ligne 30300	Montant du conjoint ou conjoint de fait	_____	,	_____	\$
Ligne 30800 ou 31000	Cotisations au RPC ou RRQ	_____	,	_____	\$
Ligne 31200	Cotisations à l'assurance-emploi	_____	,	_____	\$
Ligne 43500	Total à payer	_____	,	_____	\$

Parent n° 2

Votre parent a-t-il produit une déclaration de revenus pour 2021? Oui Non

Ligne 15000	Revenu total	_____	,	_____	\$
Ligne 21000	Choix du montant de pension fractionné	_____	,	_____	\$
Ligne 21999	Pension alimentaire payée	_____	,	_____	\$
Ligne 30300	Montant du conjoint ou conjoint de fait	_____	,	_____	\$
Ligne 30800 ou 31000	Cotisations au RPC ou RRQ	_____	,	_____	\$
Ligne 31200	Cotisations à l'assurance-emploi	_____	,	_____	\$
Ligne 43500	Total à payer	_____	,	_____	\$

Déclaration de revenus

Si vos parents n'ont pas encore produit leur déclaration de revenus de 2021, indiquez l'information qu'ils vont déclarer à ces numéros de ligne.

Si l'on s'attend à ce que le montant des revenus de l'année en cours soit sensiblement inférieur à celui de l'année précédente, une révision peut être demandée. Plus de renseignements sont indiqués sur le site à l'adresse aideauxetudiants.gnb.ca dans la section *Demande de révision de l'aide financière.*

Indiquez le montant de toute aide financière que vous recevrez du parent n'ayant pas votre garde afin de l'appliquer au coût de votre période d'études :

_____ \$

Personnes à la charge des parents

Afin de déterminer la taille de la famille dans l'évaluation de la contribution parentale, une personne à charge désigne :

- Un enfant, y compris un enfant adopté, un enfant par alliance ou une personne entièrement dépendante;
- De 18 ans ou moins;
- Qui dépend entièrement du soutien de ses parents; et
- Sous la garde et la surveillance de son parent ou du partenaire de son parent, en droit ou en fait.

Un enfant âgé de plus de 18 ans est aussi considéré comme étant une personne à charge s'il étudie à temps plein dans une école secondaire ou un établissement d'enseignement postsecondaire et :

- N'a jamais été marié ou n'a jamais indiqué conjoint de fait comme état matrimonial sur une déclaration de revenus; et
- N'a pas d'enfants à sa charge; et
- N'a pas cessé de fréquenter l'école secondaire depuis quatre ans (48 mois) ou plus; ou
- N'a pas été sur le marché du travail pendant deux périodes de 12 mois consécutifs.

Énumérez toutes les personnes à charge dans votre unité familiale. N'indiquez pas le parent ni le demandeur.

Première personne à charge

Prénom légal

Nom de famille légal

Lien avec le demandeur : _____

Date de naissance (aaaa-mm-jj) : _____ Âge : _____

Si cette personne à charge a 12 ans ou plus, a-t-elle une invalidité permanente? Oui Non

Cette personne à charge suit-elle des études postsecondaires? Oui Non

Si **oui**, fournissez les renseignements suivants :

Numéro d'assurance sociale : _____

Dates des études : du (aaaa-mm) _____ au (aaaa-mm) _____

Présente-t-elle aussi une demande d'aide financière aux étudiants? Oui Non

Deuxième personne à charge

Prénom légal

Nom de famille légal

Lien avec le demandeur : _____

Date de naissance (aaaa-mm-jj) : _____ Âge : _____

Si cette personne à charge a 12 ans ou plus, a-t-elle une invalidité permanente? Oui Non

Cette personne à charge suit-elle des études postsecondaires? Oui Non

Si **oui**, fournissez les renseignements suivants :

Numéro d'assurance sociale : _____

Dates des études : du (aaaa-mm) _____ au (aaaa-mm) _____

Présente-t-elle aussi une demande d'aide financière aux étudiants? Oui Non

Troisième personne à charge

Prénom légal

Nom de famille légal

Lien avec le demandeur : _____

Date de naissance (aaaa-mm-jj) : _____ Âge : _____

Si cette personne à charge a 12 ans ou plus, a-t-elle une invalidité permanente? Oui Non

Cette personne à charge suit-elle des études postsecondaires? Oui Non

Si **oui**, fournissez les renseignements suivants :

Numéro d'assurance sociale : _____

Dates des études du (aaaa-mm) _____ au (aaaa-mm) _____

Présente-t-elle aussi une demande d'aide financière aux étudiants? Oui Non

S'il y a plus de trois personnes à charge, joignez une feuille de papier supplémentaire à la demande avec leurs renseignements.

Déclaration et consentement du ou des parents, tuteurs ou beaux-parents

La signature de chaque parent (s'il s'agit d'une famille biparentale) doit apparaître à l'encre. Les demandes reçues sans la signature ou la date ne seront pas traitées. Une correspondance sera envoyée pour demander que la section soit dûment remplie, ce qui entraînera des retards dans le traitement.

Je déclare que j'ai fourni des renseignements complets et véridiques, sachant que c'est une infraction à la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (LFAFÉ)*, la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants (LFPÉ)* et à la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire (LAFÉP)* de faire délibérément des déclarations fausses ou trompeuses dans une demande ou un autre document, ou de fournir sciemment des renseignements faux ou trompeurs.

Je comprends que je ne suis pas responsable des prêts d'études consentis par le gouvernement au demandeur.

Les renseignements personnels sont recueillis et utilisés pour l'administration du Programme canadien d'aide financière aux étudiants (PCAFE) en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (LFAFÉ)* et de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants (LFPÉ)*. Vos renseignements personnels qui sont sous le contrôle du Canada seront administrés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (Canada).

En vertu de la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire*, 2007, c. P -9.315, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la formation et du travail (le ministère) recueille, consulte, utilise, communique et protège les renseignements que vous fournissez, conformément au paragraphe 46(1) de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée (LDIPVP)*, L.N.-B. 2009, c. R -10.6, ainsi qu'à la *Politique de gestion des documents et dossiers* afin d'administrer les programmes et services.

Je consens à ce que :

- le ministère recueille des renseignements personnels à mon sujet auprès de tout ministère du gouvernement provincial, du gouvernement de toute autre province ou de tout autre territoire du Canada, du gouvernement canadien, de tout fournisseur de service, de tout établissement d'enseignement, de toute institution financière, et de tout autre organisme ou de toute autre personne;
- le ministère utilise les renseignements personnels ainsi recueillis; et
- le ministère échange des renseignements personnels ainsi recueillis avec tout ministère du gouvernement provincial, le gouvernement de toute autre province ou de tout autre territoire du Canada, le gouvernement canadien, tout fournisseur de service, tout établissement d'enseignement, toute institution financière, et tout autre organisme ou toute autre personne

aux fins suivantes :

- traiter la demande d'aide financière aux étudiants du demandeur;
- déterminer et vérifier l'admissibilité du demandeur à l'aide financière aux étudiants;
- administrer toute aide financière aux étudiants qui est accordée au demandeur, y compris le remboursement ou le recouvrement du montant à rembourser;
- mener la recherche et l'évaluation des programmes d'aide financière aux étudiants;
- utiliser leurs pouvoirs et assumer leurs responsabilités conformément à la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire* et des règlements connexe; et
- appliquer et exécuter la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire* et des règlements connexe.

De plus, si le demandeur demande une révision de sa demande d'aide financière aux étudiants, je consens à ce que le ministère lui divulgue tous les renseignements personnels fournis par moi ou par un tiers au ministère relativement à la demande d'aide financière aux étudiants présentée par le demandeur.

Je comprends que je peux annuler mon consentement par écrit en tout temps et, ce faisant, je comprends que le demandeur ne pourrait plus participer au programme à cause de ses exigences administratives et des exigences établies par l'accord d'intégration Canada-Nouveau-Brunswick pour le programme de prêts étudiants et en conformité avec la LDIPVP.

Si vous avez des questions au sujet de la collecte ou de l'utilisation de vos renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec la gestionnaire, Liaison avec les programmes et Assurance de la qualité, au 506-453-2713.

J'ai lu les renseignements ci-dessus au complet. Je reconnais que cette autorisation est valide pendant la durée des programmes ou services et de la surveillance à cet égard.

X _____
Signature du parent n° 1

Date

X _____
Signature du parent n° 2

Date

Annexe C

Partenaire du demandeur mariés/vivant en union de fait 2022-2023

Aux fins de référence du dossier, fournissez le nom et le numéro d'assurance sociale (NAS) du demandeur :

Prénom et Nom de famille légal du demandeur : _____

Numéro d'assurance sociale (NAS) : _____

Renseignements sur le partenaire

Le terme « partenaire » désigne un conjoint ou un conjoint de fait.

Date de naissance (aaaa-mm-jj) : _____

Prénom légal

Nom de famille légal

Initiale du second prénom

Adresse postale

Cochez (✓) la case si l'adresse postale et le numéro de téléphone de votre partenaire sont les mêmes que ceux qui sont associés à votre adresse permanente.

Adresse municipale/C.P.

No d'appartement

Ville/Village

Province/Territoire

Pays (autre que le Canada)

Code postal

Indicatif régional et no de téléphone : _____

Renseignements sur la période d'études

Quelle sera la situation de votre partenaire à la date de début de votre période d'études?

- Occupe un emploi
- Est sans emploi
- Suit des études postsecondaires à temps plein

Si vous avez coché « Suit des études postsecondaires à temps plein », fournissez les renseignements suivants concernant votre partenaire :

Nom de l'établissement d'enseignement : _____

Programme d'études : _____

Dates des études : du (aaaa-mm) _____ au (aaaa-mm) _____

Présente-t-il aussi une demande d'aide financière aux étudiants? Oui Non

Si votre partenaire étudie à temps plein et présente aussi une demande d'aide financière aux étudiants du Nouveau-Brunswick, envoyez les demandes ensemble.

Revenu du partenaire

Les renseignements dans cette section sont exigés si vous voulez que votre demande soit pleinement prise en considération dans le cadre des Programmes d'aide financière aux étudiants du Canada et du Nouveau-Brunswick.

Si vous demandez un prêt aux étudiants du Nouveau-Brunswick **seulement**, vous **n'avez pas** à fournir ces renseignements.

Numéro d'assurance sociale (NAS) du partenaire : _____

Est-ce que votre partenaire reçoit :

- des prestations d'assurance-emploi (AE)? Oui Non
- de l'aide sociale? Oui Non
- des prestations d'invalidité fédérales ou provinciales? Oui Non

Votre partenaire a-t-il produit une déclaration de revenus pour 2021?

Oui Non

Vous devez fournir les montants indiqués aux numéros de ligne suivants des déclarations de revenus de 2021 de votre partenaire.

Inscrivez « 0 » si vous n'avez aucun montant à déclarer.

Ligne 15000 Revenu total : _____ , _____ \$

Ligne 21000 Choix du montant de pensions fractionné : _____ , _____ \$

Déclaration de revenus

Si votre partenaire n'a pas encore produit sa déclaration de revenus de 2021, indiquez les renseignements qu'il déclarera sur ces numéros de ligne.

Si l'on s'attend à ce que le montant des revenus de l'année en cours soit sensiblement inférieur à celui de l'année précédente, une révision peut être demandée. Plus de renseignements sont indiqués sur le site à l'adresse

aideauxetudiants.gnb.ca.

Déclaration et consentement du partenaire

Les signatures doivent apparaître à l'encre. Les demandes reçues sans la signature ou la date ne seront pas traitées. Une correspondance sera envoyée pour demander que la section soit dûment remplie, ce qui entraînera des retards dans le traitement.

Je déclare que j'ai fourni des renseignements complets et véridiques, sachant que c'est une infraction à la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (LFAFÉ)*, à la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants (LFPÉ)* et à la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire (LAFÉP)* de faire délibérément des déclarations fausses ou trompeuses dans une demande ou un autre document, ou de fournir sciemment des renseignements faux ou trompeurs.

Je comprends que je ne suis pas responsable des prêts étudiants consentis par le gouvernement au demandeur.

Les renseignements personnels sont recueillis et utilisés pour l'administration du Programme canadien d'aide financière aux étudiants (PCAFE) en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (LFAFÉ)* et de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants (LFPÉ)*. Vos renseignements personnels qui sont sous le contrôle du Canada seront administrés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (Canada).

En vertu de la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire, 2007, c. P -9.315*, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la formation et du travail (le ministère) recueille, consulte, utilise, communique et protège les renseignements que vous avez fournis conformément au paragraphe 46(1) de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée (LDIPVP)*, SNB 2009, c. R -10.6; et à la Politique de gestion des documents et dossiers du ministère afin d'administrer les programmes et services.

Je consens à ce que :

- le ministère recueille des renseignements personnels à mon sujet auprès de tout ministère du gouvernement provincial, du gouvernement de toute autre province ou de tout autre territoire du Canada, du gouvernement canadien, de tout fournisseur de service, de tout établissement d'enseignement, de toute institution financière, et de tout autre organisme ou de toute autre personne;
- le ministère utilise les renseignements personnels ainsi recueillis; et
- le ministère échange des renseignements personnels recueillis ainsi avec tout ministère du gouvernement provincial, le gouvernement de toute autre province ou de tout autre territoire du Canada, le gouvernement canadien, tout fournisseur de service, tout établissement d'enseignement, toute institution financière, tout autre organisme ou toute autre personne.

aux fins suivantes :

- traiter la demande d'aide financière aux étudiants du demandeur;
- déterminer et vérifier l'admissibilité du demandeur à l'aide financière aux étudiants;
- administrer toute aide financière aux étudiants qui est accordée au demandeur, y compris le remboursement ou le recouvrement du montant à rembourser;
- mener la recherche et l'évaluation des programmes d'aide financière aux étudiants;
- utiliser leurs pouvoirs et assumer leurs responsabilités conformément à la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire* et des règlements connexe; et
- appliquer et exécuter la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire* et des règlements connexe.

De plus, si le demandeur demande une révision de sa demande d'aide financière aux étudiants, je consens à ce que le ministère lui divulgue tous les renseignements personnels fournis par moi ou par un tiers au ministère relativement à la demande d'aide financière aux étudiants présentée par le demandeur.

Je comprends que je peux annuler mon consentement par écrit en tout temps et, ce faisant, je comprends que le demandeur ne pourrait plus participer au programme à cause de ses exigences administratives et des exigences établies par l'accord d'intégration Canada-Nouveau-Brunswick pour le programme de prêts étudiants et en conformité avec la LDIPVP.

Si vous avez des questions au sujet de la collecte ou de l'utilisation de vos renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec la gestionnaire, Liaison avec les programmes et Assurance de la qualité, au 506-453-2713.

J'ai lu les renseignements ci-dessus au complet. Je reconnais que cette autorisation est valide pendant la durée des programmes ou services et de la surveillance à cet égard.

X _____
Signature du conjoint/conjoint de fait

Date